

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **26 septembre 2013**

Délibération n° 2013-4092

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à la société coopérative ouvrière de production (SCOP) Elycoop pour la mise en oeuvre de son programme d'actions 2013 sur la création d'entreprise**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 septembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 30 septembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Laurent, Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barret, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lebuhotel, Léonard, Mme Lépine, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhrlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Rivalta), Arrue, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Vesco (pouvoir à M. Bolliet), Barthélémy, Mmes Baume (pouvoir à M. Coste), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à M. Desbos), Dumas (pouvoir à M. Petit), Genin (pouvoir à M. Balme), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Kabalo (pouvoir à Mme Tifra), Lambert (pouvoir à M. Ferraro), Mme Laval (pouvoir à M. Cochet), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Quiniou), Lévêque (pouvoir à M. Jacquet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Nissanian (pouvoir à M. Chabrier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), MM. Serres (pouvoir à M. Lebuhotel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barral, Mmes Bailly-Maitre, Levy, M. Touraine.

Conseil de communauté du 26 septembre 2013**Délibération n° 2013-4092**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à la société coopérative ouvrière de production (SCOP) Elycoop pour la mise en oeuvre de son programme d'actions 2013 sur la création d'entreprise**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Elycoop est une société coopérative ouvrière de production (SCOP) qui a été créée en 2000, à Bron, pour proposer un service d'accompagnement aux personnes qui souhaitent créer leur propre activité dans un cadre sécurisé et collectif.

Cette coopérative d'activité et d'entrepreneurs (CAE) a, notamment, pour mission l'accompagnement de proximité des créateurs d'entreprise grâce à un interlocuteur unique, ainsi que des ateliers et formations collectives. Elle propose aussi un service de comptabilité pour réaliser la comptabilité et les démarches administratives des entreprises qu'elle aura contribué à créer.

Enfin, depuis 2004, elle met à disposition des entrepreneurs accompagnés une petite pépinière où sont mutualisés des moyens logistiques.

Elycoop a repris, en 2012, le service de premier accueil et d'accompagnement ante création qui préexistait sur les communes de Décines Charpieu, Meyzieu et Jonage. Ce dispositif s'adresse particulièrement aux publics des quartiers ciblés par la politique de la ville. C'est dans le cadre de cette activité qu'elle sollicite le soutien financier de la Communauté urbaine de Lyon.

a) - Objectifs

Depuis 2004, la Communauté urbaine met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

La Communauté urbaine intervient sur la coordination, la promotion et le financement du réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE), en concertation avec ses principaux partenaires économiques regroupés au sein de "Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise".

Les ambitions du réseau L_VE pour la période 2012-2014 sont de continuer à mettre l'entrepreneur au cœur de son action et de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de services du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité et souhaite faire émerger les entrepreneurs à potentiel, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite apporter son soutien à la SCOP Elycoop pour son action en matière d'accueil et d'accompagnement des entrepreneurs sur les territoires de Décines Charpieu, Meyzieu et Jonage, à travers son dispositif d'appui à la création d'entreprises (DACE) qui œuvre sur les quartiers dits "politique de la ville".

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012 et bilan

Par délibération n° 2012-3268 du 8 octobre 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 € au profit de la SCOP Elycoop pour son programme d'actions 2012.

Le bilan de l'activité d'Elycoop, dans le cadre de ce financement, est le suivant : 141 porteurs de projets ont été accueillis sur un objectif initial de 75 (71 sur Meyzieu et 70 sur Décines Charpieu). Une grande majorité des porteurs de projets reçus sur la permanence sont des demandeurs d'emploi (73 %) et 29 % habitent en zone "politique de la ville". 47 % des personnes reçues ont moins de 30 ans (21 % au niveau national), et 42 % ont entre 30 et 50 ans (61 % au niveau national).

Sur les 141 personnes accompagnées, 17 personnes avaient déjà créé leur entreprise lors du premier rendez-vous avec le chargé de mission. Au total, 17 personnes ont créé une entreprise, une personne a intégré une société de portage salarial et 3 personnes ont intégré la société coopérative d'activités Elycoop pour tester leur projet, soit au total 21 créations d'activités (objectif initial : 20). Par ailleurs, 3 personnes ont retrouvé un emploi.

Elycoop a participé à plusieurs manifestations relatives à la création d'entreprises, à l'animation du réseau de la création d'entreprises dans le cadre de Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat et les actions poursuivies par la SCOP présentent un bilan satisfaisant par rapport aux prévisions initiales. Le nombre de porteurs de projets accompagnés est supérieur aux prévisions initiales ainsi que la création d'activités.

Les permanences d'accompagnement à la création d'activités sur les territoires répondent bien à des besoins de conseil, d'orientation et d'accompagnement à la création d'activités sur le territoire. Ce dispositif permet de garantir la qualité et la proximité du service aux créateurs d'entreprises.

c) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

Pour l'année 2013, les 3 objectifs poursuivis par Elycoop, pour son action d'accompagnement de proximité sur ce public prioritaire, sont :

1 - Participer à l'émergence de projets individuels ou collectifs sur les territoires ciblés :

- promouvoir l'esprit d'entreprise et l'esprit d'entreprendre,
- mieux faire connaître les acteurs locaux et les possibilités d'accompagnement sur le territoire pour réussir la création,
- ces manifestations se feront en lien avec les experts locaux de la création d'entreprises.

2 - Poursuivre les permanences de proximité et être un facilitateur du parcours de la création d'entreprises pour les porteurs de projet :

- faire un premier accueil des porteurs de projets, en prenant en compte les spécificités du public concerné,
- présenter les outils du parcours de la création (outils financiers, accompagnement ante et post-crédation sur le territoire),
- venir en appui des acteurs locaux pour accompagner le créateur dans la réalisation de ses démarches (économique, administrative, sociale).

3 - Participer à la vie du réseau de la création d'entreprises, dans le cadre de L_VE :

- diffusion de l'information auprès des partenaires,
- réorientation vers l'ensemble des acteurs du réseau,
- affichage de son appartenance au réseau lors des actions de communication menées par Elycoop,
- participation à des manifestations (salon des entrepreneurs, semaine de la création),
- participation aux instances de la gouvernance du réseau L_VE (réunions territoriales, groupe de travail).

Les permanences auront lieu sur les communes de Meyzieu, Décines Charpieu et Jonage et les résultats attendus sont :

- 75 porteurs de projet accueillis, dont 35 issus de Meyzieu, 35 de Décines Charpieu et 5 de Jonage,
- 20 créations d'activités.

Budget prévisionnel 2013 pour la mise en œuvre de l'action en direction de l'entrepreneuriat

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
services extérieurs	587	Etat - politique de la Ville	12 000
autres services extérieurs	378	Caisse des dépôts et consignations	15 000
charges de personnel	36 924	Ville de Meyzieu	7 000
charges fixes de fonctionnement	18 828	Ville de Jonage	2 000
		Ville de Décines Charpieu	7 000
		Communauté urbaine de Lyon	11 000
		Elycoop	2 717
Total	56 717	Total	56 717

Il est donc proposé au Conseil de communauté d'attribuer une subvention de fonctionnement de 11 000 € au profit de la SCOP Elycoop pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2013 dans le cadre de son dispositif d'appui à la création d'entreprises sur les communes de Meyzieu, Décines Charpieu et Jonage ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 € au profit de la société coopérative ouvrière de production (SCOP) Elycoop pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2013 dans le cadre de son dispositif d'appui à la création d'entreprises sur les communes de Meyzieu, Décines Charpieu et Jonage,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la SCOP Elycoop définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P01O2291.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 30 septembre 2013.